

AGROÉCOLOGIE

Gauriac sème l'innovation et cultive l'avenir

Face aux enjeux climatiques et aux préoccupations environnementales, des initiatives locales explorent de nouvelles voies. À Gauriac, un projet agricole expérimental, baptisé « Terres en transition », se double d'une démarche de dialogue visant à harmoniser les relations entre viticulteurs et riverains.

La cohabitation entre un paysage largement dominé par la vigne et une population croissante n'est pas sans poser de défis, notamment autour des pratiques viticoles et de l'utilisation des produits phytosanitaires. C'est face à cette réalité qu'émerge une volonté de « produire et vivre ensemble », slogan du collectif CEPA(h)GES (Construire Ensemble les Pratiques Agricoles en Haute-Gironde pour l'Environnement et la Santé). Ce laboratoire d'innovation territorial rassemble une diversité d'acteurs – communautés de communes, syndicats viticoles, associations, Agence Régionale de Santé – avec un double objectif : réduire l'usage des pesticides et l'exposition des habitants. Fin mai, deux initiatives se sont distinguées particulièrement dans cette démarche de transition et de dialogue : le projet expérimental « Terres en transition » à Gauriac et la signature de la charte « Site sensible ».

Pour un meilleur voisinage

Vivre près des vignes soulève légitimement des questions et parfois des tensions. Comment garantir la sécurité des habitants, notamment des plus vulnérables (écoles, maisons de retraite, terrains de sport), tout en permettant aux vigneronnes de travailler ? C'est l'objet de la charte « Site sensible », une initiative portée par CEPA(h)GES pour responsabiliser vigneronnes et communes et limiter l'impact potentiel des épandages.

L'idée n'est pas totalement nouvelle, car des chartes similaires avaient existé par le passé avec les syndicats viticoles de Blaye et Bourg, mais elles étaient tombées un peu en « désuétude » ou « oubli », selon les propos de Lydia Héraud, présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire à l'initiative de CEPA(h)GES. La démarche actuelle vise à « reformuler et renouveler les vœux, pour mieux vivre ensemble ». Cette charte établit des engagements précis pour chaque partie prenante :

- Le vigneron s'engage à connaître les horaires de fréquentation des sites sensibles, à avertir l'établissement et la mairie des dates et heures de traitement au plus tard la veille, et à utiliser du matériel de pulvérisation limitant au maximum la dérive.
- La commune doit informer le vi-



Élus, agents, syndicats et habitants se sont réunis derrière l'école de Gauriac, où les vignes ont laissé place à une « terre en transition ».

© Photo VH

gner des périodes d'utilisation de ses infrastructures sensibles et communiquer sur la charte auprès des habitants.

- Les propriétaires de haies (vignerons ou communes) s'engagent à les entretenir.

- Le Syndicat viticole s'engage à montrer les avancées de la profession en matière de protection des personnes vulnérables et de prise de conscience des impacts sur la santé humaine.

Après une première signature à Val-de-Livenne avec l'espace de vie sociale, un vigneron et le syndicat des Blaye Côtes de Bordeaux, Gauriac s'est engagée à son tour le 28 mai. Cette signature a impliqué le domaine des Schweitzer, « voisin de l'école gauriacaise et du terrain « en transition » », la mairie de Gauriac et le syndicat viticole des Côtes de Bourg. Le maire Raymond Rodriguez a souhaité souligner l'engagement déjà actif des viticulteurs Schweitzer depuis des années.

De nouvelles voies agricoles au pied de la vigne

Parallèlement à cette démarche de dialogue, Gauriac porte un projet novateur sur le terrain, intitulé « Terres en transition ». Situé juste derrière l'école, sur 1,7 hectare d'anciennes vignes arrachées « rapidement pour éviter tout problème sanitaire avec les voisins », ce site est un espace d'expérimentation. L'idée est d'y tester d'autres cultures que la vigne, dans une démarche de transition.

Originalité majeure réside dans la méthode de culture : « cultiver tordu plutôt que droit », pour pratiquer l'hydrologie régénérative. Comme l'explique Raymond Rodriguez, le problème de l'eau se posera « de

manière certaine » pour les cultures alternatives, et l'irrigation artificielle est souvent impossible ou coûteuse. La solution est donc de « garder l'eau qui tombe du ciel ». Loin des pratiques de drainage passées, l'objectif est que l'eau s'infiltre au maximum. Cela se fait en jouant sur la pente naturelle du sol et en créant un réseau de « noues » ou fossés sinueux. L'eau est ainsi mise « à la disposition des plantes sans irriguer », une technique ancienne qui « marche toute seule ».

Quant au choix des cultures alternatives, le maraichage a été écarté, les sols n'étant pas adaptés et la demande en eau trop importante. Le projet se tourne vers des expérimentations « plus originales », se donnant « le droit à l'échec », poursuit le maire. Sont testés des végétaux avec une demande en eau limitée, adaptés aux sols locaux, et dont le cycle végétatif est décalé par rapport à la vigne, tel le noisetier (pour tester la problématique sanitaire en culture associée), le poisvrière, le plaqueminière (kaki) et autres végétaux « pas forcément cultivés dans le secteur ».

Au-delà de l'expérimentation agricole, ce site a une autre vocation stratégique : constituer un « espace tampon large » entre les habitations et le vignoble voisin, tout en conservant une « vocation agricole ».

Derrière le projet, des hommes et des opportunités

La concrétisation de « Terres en transition » relève, selon Raymond Rodriguez, d'une série de « coups de chance » et de trois signaux déterminants : un travail sur les pesticides avec Génération Future, la mise en vente de ce terrain spécifique, et un appel à manifestation d'intérêt

du Département de la Gironde. Ces opportunités ont permis à la commune d'acheter le terrain et financer le projet, dont le budget prévisionnel était de 180 000 €. Grâce à des subventions du Département (30%) et de l'État (50%), les 20% restants sont « dans les moyens de la commune ». Gauriac est donc le maître d'ouvrage et le propriétaire, épaulée par le syndicat du Moron pour l'assistance technique.

Autre acteur clé de ce projet : Alain Vidal, habitant de la commune, ingénieur agronome expert en agroforesterie et agroécologie. Ancien vigneron, consultant aujourd'hui, il apporte bénévolement ses conseils techniques, notamment sur l'hydrologie régénérative et le choix des végétaux. Il voit ce projet comme « magnifique » parce qu'il « a le mérite d'exister » et qu'il « ouvre des portes ». Sa conviction vient de l'observation des effets de l'agroécologie sur d'autres territoires, citant l'exemple du monastère de Solan, qui a transformé un « vallon inhospitalier en un paradis ».

Changer les mentalités, pas à pas

Malgré le potentiel, l'adoption de telles pratiques peut se heurter à des freins importants. Selon Alain Vidal, le plus répandu est que l'agroécologie est perçue comme un procédé « utopiste », face à la résistance du « on a toujours fait comme ça ». Il reconnaît la difficulté et le stress du métier de vigneron, qui peuvent limiter le temps de s'y pencher.

Cependant, il observe une ouverture notable parmi les « nouveaux venus dans la viticulture ». Sa stratégie actuelle « n'est pas de chercher à convaincre à tout prix, mais de répondre aux demandes existantes et de communiquer sur des réalités, des réalisations concrètes », afin d'inspirer par l'exemple, en se basant sur des faits observés. Si le cheminement prendra sûrement du temps, la commune de Gauriac peut aujourd'hui se prévaloir d'ouvrir de nouveaux champs.

Valérie Hourdy



Signature de la charte par la coordinatrice technique au syndicat des Côtes de Bourg Lucie Primeau, le maire de Gauriac Raymond Rodriguez, la viticultrice Alison Schweitzer et la présidente de la CCE Lydia Héraud.

© Photo VH